

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 8 avril 2025

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mars dernier a été adopté lors de la séance du 8 avril. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 8 avril est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Aide aux plantations de haies

Le département de la Vendée a adopté un dispositif d'aide aux plantations de haies et de bosquets en zone rurale pour valoriser le paysage rural et favoriser la biodiversité par le choix de végétaux adaptés aux sols et aux paysages de notre territoire.

La Commune de Bournezeau peut bénéficier de cette aide si elle porte un projet collectif agricole regroupant des exploitants et des particuliers pour des projets de plantations de haies ou de bosquets hors zone non bâtie.

La chambre d'agriculture réalise l'accompagnement technique (conseil, montage du suivi du projet et du dossier).

Si vous êtes intéressés merci de transmettre en mairie vos coordonnées et le linéaire haies que vous souhaitez planter **avant le 30 avril**.

Inauguration de la Mairie

L'inauguration de la Mairie aura lieu le **samedi 26 avril**. La population est invitée à participer à cet événement, à partir de 11h, pour les discours suivis du verre de l'amitié. Dans l'après-midi, de 15h à 18h, une visite libre des locaux sera possible.

Cérémonie commémorative

Nous avons l'honneur de vous inviter à la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation qui se déroulera le **dimanche 27 avril prochain**.

▶ A 11h : Rassemblement à la stèle du Souvenir et de la Paix à Bournezeau pour la

cérémonie et le dépôt d'une gerbe.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies commémoratives. Il convient que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soit associé.

Marché du vendredi : changement de lieu

En raison des travaux pour la réhabilitation de la maison Meunier et de l'extension en vue de la création de locaux commerciaux, **les marchands (poissonnier et charcutier) du marché du vendredi se tiendront désormais sur la place de la Liberté**, à compter du vendredi 25 avril prochain.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Jardins familiaux : parcelles libres

L'association des Jardins de la Lune qui gère les Jardins familiaux de Bournezeau nous indique qu'il y a actuellement 4 parcelles disponibles. Eau pour arroser les légumes, fumier pour engraisser la terre, foin pour faire du paillis sont à la disposition des jardiniers, le tout dans un endroit très bucolique.

→ *Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : Jean-Claude BAUDET au 06.26.57.19.45*

Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau : concours de pêche

La Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise un concours de pêche à la truite à l'étang communal le **samedi 03 mai 2025**, à partir de 7h30.

→ *L'inscription (10 euros) se fait auprès de Valentin GUYAU au 06.13.86.94.46.*

POUR RAPPEL

Vigilance : démarchage à domicile et vols

La Gendarmerie nous signale de nouveaux cas de démarchages à domicile frauduleux dans le département. Des individus se présentent aux domiciles des personnes vulnérables, en se faisant passer pour des fonctionnaires de police et expliquent intervenir pour de la prévention contre les cambriolages. Pendant que l'un d'entre eux discute avec la victime, l'autre fait le tour de l'habitation. Malheureusement au départ des individus, la victime constate le vol de ses bijoux.

Si des personnes se présentent à votre domicile, des règles de prudence sont à observer.

! Nous rappelons que vous devez rester très vigilants si des personnes se présentent chez vous **!**

En cas de doute ou si la personne est insistante, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de Gendarmerie.

Les 5 règles d'or pour tous et notamment pour les seniors ou les personnes vulnérables :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus,
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef,
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide,
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr,
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police

En cas de doute : contactez la brigade de gendarmerie d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13 ou celle de Chantonay au 02.51.94.30.20.

Seniors au Pays de Chantonnay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées en avril, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

👁️ Plusieurs activités sont proposées à Bournezeau :

- . Le mardi 22 avril à 9h : balade santé
- . Le jeudi 24 avril de 10h à 11h30 : atelier numérique collectif sur la prévention contre les arnaques.

Ambassadeurs citoyens : comprendre les valeurs de la république

Le 18 mars dernier, les jeunes ambassadeurs citoyens ont réalisé un travail sur les valeurs de la république afin de préparer une exposition sur ce thème.

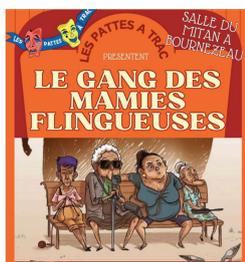
→ Retrouvez les informations sur les "Ambassadeurs citoyens" et les photos 📷 des événements sur le site de la Commune.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏠 **2 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



25/04/2025 au 03/05/2025

Représentations théâtrales

organisées par l'association des Pattes à trac



26/04/2025

Inauguration de la mairie

L'inauguration des nouveaux locaux de la mairie aura lieu le samedi 26 avril



27/04/2025

50 ans de la Gym volontaire

organisés par l'association par l'association de Gymnastique volontaire



27/04/2025

Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune



03/05/2025

Concours de pêche à la truite

organisé par la Société Amicale des Chasseurs



03/05/2025

Concours de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



06/05/2025

Soirée numérique

Votre sécurité : les antivirus



08/05/2025

Loto

organisé par l'association du Club de l'amitié



08/05/2025

Cérémonie patriotique anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

organisée par la Commune

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.